



Participation aux frais de tout à l'égout

Par **marceldy**, le **17/02/2016** à **11:39**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison il y a 5 ans qui l'utilisée qu'une fosse toutes eaux pour l'évacuation des eaux usées.

Aujourd'hui la commune entreprend des travaux pour l'installation d'un réseau d'évacuation.

La commune nous impose de payer un peu plus de 1000 euros pour cette installation que la partir public.

Quelle sont les conditions a partir desquelles nous devons participer à ces frais.

Est ce lié au budget de la commune ?

Sommes nous obligé de payer ces frais alors que ce n'est pas sur notre terrain?

Cordialement